



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Suppression de postes chez Thales et Airbus

Question au Gouvernement n° 500

Texte de la question

SUPPRESSION DE POSTES CHEZ THALES ET AIRBUS

Mme la présidente . La parole est à M. Jacques Oberti.

M. Jacques Oberti . Les sociétés Thales Alenia Space et Airbus Defence and Space, fleurons de l'industrie spatiale, seules sociétés productrices de satellites reconfigurables et dont l'État est actionnaire à hauteur respectivement de 26 % et 11 %, prévoient des suppressions de postes massives. Chez Thales Alenia Space, 1 300 postes seront supprimés en Europe d'ici à fin 2025, dont 1 124 en France, notamment à Toulouse et à Cannes. Airbus Defence and Space a annoncé la possible suppression de 2 500 postes d'ici à mi-2026. Ces suppressions sont d'autant plus incohérentes que le secteur spatial est en pleine croissance : les carnets de commandes sont pleins, entraînant un besoin accru de personnel qualifié.

Plusieurs milliers d'emplois sont ainsi menacés pour l'ensemble d'une filière stratégique, risquant d'entraîner une perte irréversible de compétences essentielles à notre souveraineté nationale et européenne. La menace pèse également sur la santé des salariés dont la charge de travail croît de façon exponentielle.

M. Inaki Echaniz . C'est vrai !

M. Jacques Oberti . Avec plusieurs collègues députés, nous avons rencontré des salariés et nous partageons leurs vives inquiétudes. Nul besoin de vous rappeler à quel point le contexte international souligne l'importance de l'industrie spatiale pour les opérations militaires, le renseignement et les communications sécurisées. Laisser disparaître ces emplois, c'est affaiblir nos capacités de production et notre indépendance dans des domaines cruciaux. Il ne faudrait pas que de telles manœuvres reviennent à n'enrichir que quelques-uns sur le dos de l'intérêt national.

Ma question est simple : comment le gouvernement entend-il user de son rôle d'actionnaire, de son autorité politique et de la force de la commande institutionnelle pour empêcher ces suppressions de postes injustifiées et préserver notre souveraineté industrielle dans le secteur spatial ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

M. Éric Lombard, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique* . La filière spatiale est essentielle : il n'échappe à personne que dans le monde d'aujourd'hui, l'Europe doit retrouver sa souveraineté dans toutes ses dimensions, notamment en matière de défense, dont la défense spatiale et les réseaux de satellites constituent un élément essentiel. Nous ne voulons pas dépendre de M. Elon Musk pour notre couverture spatiale – je pense que cette volonté est partagée sur tous les bancs.

Les deux sociétés que vous citez sont confrontées à un changement industriel majeur. Alors que les constellations de satellites du passé étaient surtout composées d'éléments situés à 36 000 kilomètres d'altitude, les constellations modernes sont composées de satellites de plus petite taille et qui tournent à des orbites plus basses. C'est pourquoi ces sociétés doivent opérer des reconfigurations industrielles.

M. Sylvain Maillard . Eh oui !

M. Éric Lombard, *ministre* . Vendredi dernier, avec le premier ministre et le président de la République, nous avons reçu les dirigeants de ces filières, notamment les sociétés de tête des deux entreprises que vous citez. Les réorganisations dont vous parlez sont des réorganisations industrielles qui se traduisent par des mobilités internes...

Mme Christine Arrighi . Absolument pas, c'est faux ! Ça fait six mois qu'on vous a écrit, vous ne nous répondez pas !

M. Éric Lombard, *ministre*et respectent les très fortes compétences des salariés, afin de les reconvertir de la production des satellites du passé vers la conception des satellites du futur et d'en faire les garants de notre souveraineté, assurée par les sociétés Eutelsat et OneWeb, détenues partiellement par l'État.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Oberti](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 500

Rubrique : Espace et politique spatiale

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 mars 2025